

Communiqué de presse
Paris, le 18 septembre 2024

La Banque Postale et CNP Assurances signent la Charte LGBT+ de L'Autre Cercle

La Banque Postale et CNP Assurances ont signé le 18 septembre 2024 la Charte LGBT+ de l'association L'Autre Cercle, qui vise à promouvoir l'inclusion des personnes LGBT+ dans le monde du travail.

A l'instar du groupe La Poste, La Banque Postale et sa filiale CNP Assurances s'engagent pour la valorisation de la diversité des identités de genre et des orientations sexuelles. Le groupe de bancassurance souhaite sensibiliser sur les enjeux liés à l'inclusion des personnes LGBT+ et contribuer à faire avancer leur reconnaissance dans le monde professionnel.

La Charte LGBT+ est un engagement sur trois ans durant lesquels La Banque Postale et CNP Assurances poursuivront leurs actions mises en œuvre pour créer un environnement inclusif pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT+, veiller à une égalité de droit et de traitement entre toutes/tous, quelles que soient leur orientation sexuelle ou identité de genre, et de soutenir les victimes de propos ou d'actes discriminatoires.

Ce plan d'actions se décline sur trois axes :



De gauche à droite : Catherine Tripon (L'autre Cercle), Marie-Aude Thépaut (CNP Assurances), Stéphane Dedeyan (La Banque Postale). Crédit photo Thomas Raffout

- **Sensibiliser** avec la mise en pratique d'actions concrètes de formation et de communication auprès des collaborateurs et des managers afin de les sensibiliser à cette thématique.
- **Garantir** que chacun se sente en sécurité, écouté et valorisé, indépendamment de son orientation sexuelle ou de son identité de genre, de l'entretien d'embauche aux opportunités de promotion, en passant par les pratiques de gestion administrative.
- **Sanctionner** tout propos ou acte discriminatoire.

Un engagement de longue date pour CNP Assurances

CNP Assurances est déjà engagé de longue date dans une politique QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) innovante, avec comme priorité la création d'une société inclusive et durable où chacun peut trouver sa place. Des initiatives ont notamment été mises en œuvre en faveur de la parentalité sous toutes ses formes.

En juin 2024, CNP Assurances a organisé le *premier Mois des Fiertés* (photos en annexe). Ce mois de mobilisation et de sensibilisation a été l'occasion de promouvoir auprès des collaborateurs de l'entreprise un environnement de travail juste, équitable et inclusif pour les personnes LGBT+. Quatre temps forts ont été déployés à cette occasion :

- L'entreprise a mis à disposition de ses collaborateurs un guide interne et un module e-learning sur l'inclusion LGBT+ en entreprise ;
- Une enquête diversité, équité et inclusion a été administrée auprès des collaborateurs pour mesurer leurs perceptions et attentes sur ces thématiques ;
- Elle a également organisé une conférence avec des témoignages et des ateliers de sensibilisation sur les enjeux d'inclusion LGBT+ et les bonnes pratiques pour devenir « allié.e » ;
- Et a déployé une campagne de communication via des stickers au sol pour piétiner les stéréotypes et les idées reçues.

Un engagement au cœur de la gouvernance de La Banque Postale

En sa qualité d'entreprise à mission, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance plusieurs objectifs en matière d'impact environnemental et social. Citoyenne et engagée, La Banque Postale se veut la plus inclusive possible au regard des diversités qui composent la société. Elle a d'ailleurs signé un nouvel accord social, de diversité et d'égalité professionnelle, dans lequel elle s'est engagée auprès de ses partenaires sociaux à agir concrètement envers les collaborateurs LGBT+. Dans ce nouvel accord signé à l'unanimité par ses partenaires sociaux, La Banque Postale s'engage à :

- Identifier et animer des rôle-modèles ;
- Mener des actions d'informations ;
- Aider à l'émergence d'un réseau interne de collaborateurs LGBT+.

Ces actions seront menées sous l'égide d'un parrain membre de son Comité exécutif qui suivra les actions mises en place et prendra part à la communication sur la thématique.

En juin 2024, La Banque Postale a co-construit avec la direction exécutive Grand Sud-Ouest, un atelier de sensibilisation auprès de la collectivité managériale régionale, opération qui pourrait être généralisée sur tout le territoire. L'objectif était d'informer et de partager les règles du jeu pour renforcer l'engagement des équipes et le « travailler ensemble ». Un mémo dédié aux managers a été remis à cette occasion.

Enfin, au printemps 2024, les collaborateurs bancaires des Centres de relation et d'expertise client ont largement participé au baromètre de L'Autre Cercle qui diagnostique le niveau d'inclusion des personnels LGBT+ dans les grandes entreprises françaises.

Stéphane Dedeyan, président du directoire de La Banque Postale, commente :
« Une entreprise publique comme La Banque Postale, qui réunit tous les Français, se doit de refléter la diversité de ses clients. En signant cette nouvelle charte d'engagement LGBT+ de L'Autre Cercle, La Banque Postale renforce sa politique de diversité et d'égalité professionnelle et adresse un signal fort en externe et en interne, en particulier à nos collaborateurs et collaboratrices, nos managers, nos équipes ressources humaines, afin que chacun soit exemplaire et puisse contribuer à un environnement de travail bienveillant toujours plus équitable. Cela s'inscrit dans la continuité des actions que nous menons au quotidien, pour valoriser des modèles plus inclusifs, en lien avec nos valeurs de bancassuranceur citoyen. »

Marie-Aude Thépaut, directrice générale de CNP Assurances, ajoute : « Animée par notre raison d'être pour contribuer à créer une société inclusive et durable, CNP Assurances a signé la Charte d'Engagement LGBT+ de L'Autre Cercle, dans le but de défendre activement les principes de diversité et d'intégration au travail pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT+. Promouvoir l'égalité et le respect est crucial. Cela implique la volonté de valoriser nos singularités et de garantir un milieu professionnel où chacun peut s'exprimer librement, sans dissimulation ni contrainte. »

À propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 11ème de la zone par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 20 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 700 points de contact dont près de 7 000 bureaux de poste.

Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français et le leader de la finance à impact, avec une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, articulée autour de ses deux marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale.

La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

À propos de CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte plus de 7000 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 550 M€ en 2023. Filiale de La Banque Postale, le Groupe est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier et N° 2 de l'assurance-vie en France. Il est le 5° assureur en Europe et le 3° assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 19 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 14 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

Contacts presse :

La Banque Postale

France Plasse / Stéphanie Noel : service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37

CNP Assurances

Florence de Montmarin / Tamara Bernard : servicepresse@cnp.fr - 01 42 18 86 51 / 19